

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2022

présenté par

Mme Bureau-Bonnard, Mme Hammerer, M. Vignal, Mme Thourot, M. Belhaddad, Mme Ali,
Mme Panonacle, M. Michels, M. Ardouin, M. Cabaré, Mme Gipson et Mme Guerel

APRÈS L'ARTICLE 42, insérer la division et l'intitulé suivants:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.